



Yachting Club de Nancy – 54001

AVIS DE COURSE

10 MILLES DU LAC VERT



Nom de la régata :	Les 10 milles du Lac Vert
Date :	Samedi 2 juillet 2011
Lieu :	Lac vert - 57930 Mittersheim
Autorité Organisatrice :	Yachting Club de Nancy, la Voile en Lorraine

1. REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans « *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012* ».

2. PUBLICITE

En application de la régularisation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'organisation.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux dériveurs et divers type habitable.

Épreuve classée en **grade 5C**.

Seules les séries constituées de 5 bateaux et plus pourront être classées en temps réel. Les autres équipages seront classés en Inter-séries.

3.2 Les concurrents (chaque membre d'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence F.F.Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4 PROGRAMME

Inscriptions : samedi 2 juillet à partir de 9h.

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la course est 10 h 30.

1 course est prévue de 5 tours maximum.

Palmarès et pot de l'amitié à la fin de la course.

5 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront affichées au Club House et/ou données oralement.

6 LES PARCOURS

Les parcours seront affichés au Club House

7 CLASSEMENT

Cinq tours sont prévus. En fonction des conditions météorologiques, le parcours pourra être réduit à une marque intermédiaire. Le classement sera établi en tenant compte des ratings respectifs des bateaux (intersérie).

8 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9 RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

10 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés F.F.Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

11 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Casse-croute embarqué pour les participants à la régata.

Repas tiré du sac ou sandwich/1boisson (5 Euros/personne, café offert) sur place pour les familles ou accompagnants si l'organisation est prévenue de votre participation avant le 26 juin.

Le lendemain, dimanche 3 juillet, nous organisons une 2^{ème} régata et proposons aux concurrents souhaitant participer à cette 2^{ème} régata la possibilité de camper sur le terrain du YCN (petit-déjeuner compris) pour 5 euros/personne. La journée du samedi se clôturera par un repas (apéritif, plat, fromage et dessert pour 15 euros/personne). Merci de confirmer votre présence pour le repas et le campement avant le 26 juin.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Henri Peccard : 06 07 87 27 53 hp54@orange.fr ou Catherine PECCARD : 06 75 19 06 73 c.peccard@free.fr

